

# Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186367>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ein séva, mâ le chétsivè trâo vito, le sè recou-  
quelhivè et sè trossâvè po rein. Mâ la demeindze,  
salut! s'on volliâvè bin mé fèrè âo sordat falliâi allâ  
solets, kâ quand lo tambou rappelâvè, lè militéro  
arrevâvont ein uniforme et lo comi que couman-  
dâvè ne volliâvè min d'einfants perquie. Lo con-  
tingent sè mettâi ein reing tambou ein tэта po allâ  
su la pliace d'arma iô lo comi lâo fasâi fèrè ti lé  
z'exercico, du: gauche, droite! tanquie à la tserdze  
à dozè teimps, mâ à bianc; et quand l'aviont fini,  
retornâvont âo veladzo coumeint l'étiont venus: lo  
tambou lo premi, poui lè gradâ, les grenadiers, lè  
vortigeu, lè mouscatéro, lo dépou, et pi on caporat  
po la finition.

Onna demeindze que y'avâi on exercico à Velâ-  
lo-Terriâo, l'étiont ti alligni po reparti contrè lo  
veladzo. Lo tambou tagnâi sè badiettès et avâi dza  
bailli dou petits coups su la tièce ein vereint lo  
vice, po ourè se le cresenâvè bin, et quand lo comi  
criè: Par file à droite, droite! vouaiquie mon ta-  
bornâre que sè met à parti ein rolleint la quatre:  
beran plan plan pa ta plan plan plan, que lo comi  
lâi tracè après, l'accrotse pè se n'époletta et lâi fâ  
fèrè demi-tou ein lâi deseint: tsancro dè tadié, é-yo  
de marche? tâtse vâi dè tè remettre!

Ma fâi n'ia pas z'u dè nâni; lo tambou tant ac-  
couâiti a du s'arretâ et l'ont dû référè.

#### Etymologies tirées des Myrmidons.

Qui le croirait? les Myrmidons nous ont donné des prénoms  
et des noms de famille bien connus parmi nous.

Les Myrmidons constituaient une peuplade qui habitait le  
sud de la Thessalie. Achille qui était leur roi les conduisit au  
siège de Troie. Ce nom signifie fourmi, du grec *myrmex*. Ils  
étaient ainsi nommés parce qu'ils imitèrent les fourmis par  
leur diligence et leur zèle pour les travaux de l'agriculture;  
d'autres disent que c'était une peuplade à demi sauvage, mais  
ménagère et prévoyante, habitant dans les cavernes où ils ca-  
chaient leurs grains dans des greniers souterrains, et par dé-  
rision ils furent assimilés aux fourmis.

Le mot grec de *myrmex* pour fourmi passa chez les Latins  
sous la forme de *myrmex*, d'où l'on tira *Myrmidones* pour  
indiquer les *Myrmidons*. C'est ainsi que du latin le mot de  
*myrmidon* passa dans le français, et où, familièrement et par  
raillerie, on appela de ce nom les gens plaisants et de petite  
taille. Le sens de petitesse qu'on attache à ce mot, en français,  
vient de ce que les *Myrmidons*, d'après la fable, avaient été  
changés de fourmis en hommes par Jupiter.

Une mère peut avoir appelé son petit enfant au maillot *mir-  
midon* et par contraction *mirme* ou *merme*. Ce dernier nom est  
en effet, dans l'ancien français, peu avant l'an 1300, la racine  
commune de plusieurs prénoms et noms de famille, tels que :  
*Mermet*, *Mermeta*, *Mermète*, *Mermetus*; *Mermi*, *Mermier*,  
*Mermieux*, *Mermy*; *Mermil*, *Mermilliod*, *Mermilliodus*, *Mer-  
million*, *Mermillod*, *Mermillot*; *Mermin*, *Merminod*, *Mermi-  
nus*, *Mermyn*; *Mermo*, *Mermod*, *Mermodus*, *Mermot*, *Mer-  
moud*, *Mermoux*, *Mermoy*, *Mermoz*. La racine *merme* se  
transformant en variante *marme* a donné : *Marmaz*, *Marmet*,  
*Marmetus*; *Marmi*, *Marmier*, *Marmieux*, *Marmy*; *Marmil*,  
*Marmillio*, *Marmilliod*, *Marmillod*, *Marmilloud*; *Marmis*;  
*Marmo*, *Marmod*, *Marmodus*, *Marmois*, *Marmoix*, *Marmot*,  
*Marmou*, *Marmoud*, *Marmoux*, *Marmoy*.

*Marmot*. D'entre les noms ci-dessus, celui de *Marmot*,  
comme nom familier, a pris beaucoup d'extension. Il signifie,  
actuellement: petit garçon, bambin, le plus jeune de la maison,  
écolier grimacier et espiègle comme le singe. Ce nom s'appli-  
que aussi aux figures grotesques, aux têtes hideuses ou bouf-  
fonnes placées sur les portes et les fontaines.

*Marmouset*. En bas-breton, *Marmous* est synonyme de  
*Marmot*, d'où l'on a fait *Marmouset*, qui est aussi une figure  
grotesque, un petit homme contrefait.

*Marmaille*. Ce mot s'applique à une fourmière de petits  
enfants tapageurs réunis.

*Marmotter*. C'est parler avec confusion, murmurer entre  
les dents comme le font les enfants auxquels on refuse ce  
qu'ils demandent avec instance, en imitant les grimaces du  
singe et ses mouvements de lèvres.

*Croquer le marmot*. C'est attendre longtemps sur les de-  
grés, dans le vestibule, et, en général, dans un endroit quel-  
conque, avant l'arrivée de la personne qu'on désire voir. Cette  
locution est venue de ce que les élèves en peinture, quand  
ils attendent quelqu'un, passent leur ennui à faire sur la mu-  
raille le croquis de *marmots* ou *marmousets*, car croquer si-  
gnifie aussi faire un croquis.

Lausanne 15 mars 1881.

J.-F. P.

L'amour des biens de ce monde, fait faire de  
curieuses choses, témoin la scène suivante, à la-  
quelle un de nos lecteurs était présent.

Le père H..., ancien négociant, et retiré des af-  
faires depuis quelques années, avait une nièce dont  
l'avarice était proverbiale, et qui était restée céli-  
bataire, tant elle redoutait de partager sa fortune  
avec un mari. On comprend dès lors combien elle  
avait hâte de palper les écus de son oncle, qui  
l'avait instituée héritière et avec lequel elle habitait  
dès son enfance. Ce dernier, dont la santé était  
ébranlée depuis longtemps, succomba à ses souf-  
frances, dans le courant du mois dernier. Lors-  
qu'il expira, il portait une barbe de trois semaines,  
et l'un des parents conseilla d'appeler le barbier  
du quartier pour le raser, afin de moins frapper  
les regards de ceux qui viendraient voir le défunt  
une dernière fois avant l'inhumation.

Le barbier s'acquitta de sa tâche aussi bien qu'il  
put et habilla le père H... avec tant de soins que  
le pauvre homme semblait simplement dormir d'un  
paisible sommeil.

La toilette du mort achevée, le parent de celui-ci  
dit au barbier: « Veuillez maintenant nous dire,  
combien nous vous devons? »

— Eh bien, ce sera 10 francs.

Ce n'était vraiment pas trop pour une aussi triste  
besogne; mais la nièce se retournant vivement vers  
le barbier, s'écria:

« Eh! je croyais que mon oncle était abonné!

#### Boutades.

Madame sonne une fois, deux fois, trois fois. La  
femme de chambre arrive enfin.

— Voyons, Julie, pourquoi vous faites-vous ainsi  
attendre quand je sonne?

— Oh! madame, je vous assure que je n'ai en-  
tendu que la troisième fois!

\* \* \*

Le petit garçon de notre voisin a horreur de  
l'école. Après avoir essayé successivement tous les  
prétextes pour ne pas s'y rendre, un matin, il  
ouvre la porte de la classe et crie au maître:

— M'sieu, je ne peux pas venir à l'école ce ma-  
tin parce qu'il pleut!

On lit à la devanture d'une boutique de tailleur :  
VÊTEMENTS SUR MESURE, *spécialité pour bossus.*

Une jeune fille de Cossonay est nouvellement entrée au service de madame R<sup>\*\*\*</sup>. On sonne; elle s'empresse d'ouvrir.

— Madame y est-elle ?

— Non, monsieur, elle vient de sortir.

— Eh bien, veuillez lui dire que son père est venu pour la voir.

Le monsieur s'en retourne, mais lorsqu'il est descendu une douzaine de marches, la soubrette le rappelle :

— Pardon, monsieur veut-il avoir l'obligeance de me dire son nom ?

*Cornichon.* — D'où vient la réputation de bêtise attribuée au cornichon?... Ce petit concombre n'a pris le nom particulier de cornichon que parce qu'il affecte la forme d'une corne. Or, si *cornichon*, lorsqu'on a commencé à en faire usage au figuré, a voulu dire insignifiant, plat, insipide, il a probablement dû ce sens à ce que le concombre est un fruit sans saveur, sans parfum et à peu près sans goût. Ce, qui donne un petit air plausible à cette supposition, c'est que les autres végétaux injurieux sont fades aussi ; le melon, la courge, le chou.

Encore un mot d'enfant : « Quel rang occupes-tu en classe, mon ami ?... »

— Je suis le 21<sup>e</sup>.

— Mais alors tu es le dernier ou tout au moins l'avant-dernier ?

— Oh ! non, il y en a encore dix après moi ; d'ailleurs il n'y a point de dernier.

— Comment ! il en faut bien un.

— Oui, mais ma classe n'en a point parce qu'il ne vient jamais à l'école.

Il n'y a qu'une chose inabordable pour ceux qui ne l'ont pas, c'est d'être *bien élevé*.

Le bout de l'oreille perce toujours. L'esprit seul peut faire pardonner le défaut d'éducation.

M. Corbières, causant un jour avec Louis XVIII, posait familièrement sur la table du roi sa tabatière et son mouchoir.

— Avez-vous fini de vider vos poches ? lui dit le roi.

— Sire, répondit le ministre, je ne pêche que par excès de zèle ; je vide mes poches au lieu de les remplir au service de Votre Majesté.

Il y a déjà longtemps, dit Alphonse Karr, que les hommes et les femmes vivent ensemble, et ils ne se connaissent guère ; ils n'ont, les uns à l'égard des autres, que des aperçus très faux, ou du moins très vagues et très incertains.

Ainsi, il y a à peu près cinq mille ans que les femmes font accroire aux hommes qu'elles sont faibles ; tandis que la seule chose qui fatigue et qui tue les femmes, c'est l'ennui. Jamais une femme n'est morte d'autre chose. Si une vieille femme meurt, ce n'est pas parce qu'elle est vieille, ce n'est pas parce qu'elle a beaucoup vécu ; c'est parce qu'elle s'ennuie et parce qu'on la laisse s'ennuyer. Donnez à Baucis des plaisirs, des fêtes, des amoureux, des amants, amusez-la, elle se donnera bien de garde de mourir.

Les journaux français parlent tous d'une horrible trouvaille : Un chiffonnier de Paris a découvert au milieu d'un tas de débris deux pieds et deux mains paraissant avoir bouilli, et qui étaient enveloppés dans du papier. Il en a fait le dépôt au bureau du commissaire de son quartier, qui a ouvert une enquête sur cet affreux mystère.

D'après les renseignements qui nous parviennent à la dernière heure, ces membres mutilés doivent provenir d'un animal.

\* \*

On lit dans la *Feuille des Avis officiels* du 25 courant :

« A vendre chez \*\*\* à O., 500 pieds de bon fumier mélangé de vache et de mouton, au prix de 25 cent. le pied pris à la courtine.

Deux députés, discutent avec chaleur au café Bize, et finissent par se fâcher. L'un dit à l'autre :  
— Allons donc ! vous n'avez jamais ouvert la bouche au Grand Conseil.

— Je vous demande pardon, j'ai bâillé à tous vos discours.

Nous rappelons à nos lecteurs, le concert d'orgue donné demain à 4 heures, dans le temple de St-François, par M. *Camille de Saint-Saëns*, avec le concours de M<sup>me</sup> \*\*\*, du *Chœur d'hommes de Lausanne* et de la *Chorale de Vevey* sous la direction de M. Plumhof. Il serait superflu d'ajouter des éloges au nom de l'éminent artiste, que tous les amateurs de musique voudront entendre. Il suffit de dire que M. Saint-Saëns, soit comme compositeur, soit comme exécutant, est une des plus grandes célébrités musicales de notre époque.

## AVIS

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

Les lettres non affranchies sont refusées à la poste.

Pour la représentation théâtrale de demain, ainsi que pour les problèmes, énigmes et réponses, voir le supplément.

L. MONNET,

Supplément.